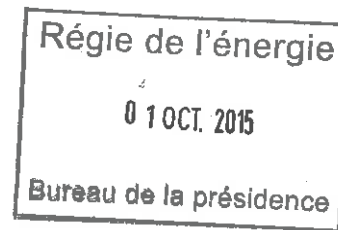


Québec, le 29 septembre 2015

Madame Diane Jean
Présidente
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2



Madame la Présidente,

À titre de ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, je suis préoccupé par la situation du marché de l'essence dans la région métropolitaine de Sherbrooke, en particulier par les prix qui semblent anormalement élevés aux consommateurs de la région. Je souhaite aider ces derniers à mieux identifier les variables permettant de comprendre le niveau de ces prix.

La Régie de l'énergie est chargée de surveiller les prix des produits pétroliers, afin, notamment, de renseigner les consommateurs. De ce fait, elle détient beaucoup d'informations dont elle se sert aux fins de ses publications sur son site Internet. Ces informations lui permettent d'observer et d'analyser, lorsque nécessaire, les tendances du marché de l'essence dans l'ensemble des régions du Québec.

En conséquence, je demande à la Régie de l'énergie, en vertu des articles 42 et 57 de sa loi constitutive, un avis sommaire sur le niveau des prix de vente au détail de l'essence dans la région métropolitaine de Sherbrooke, en comparaison avec les régions environnantes. Des éléments tels que les volumes vendus annuellement par essencerie, les modèles commerciaux des détaillants et la concentration du marché peuvent sans doute jouer un rôle non négligeable dans la situation vécue dans la région métropolitaine de Sherbrooke et mériteraient d'être examinés. Cet avis devra aussi fournir des renseignements sur l'évolution comparative du niveau des prix au cours des dernières années, en identifiant les principales composantes des prix, notamment les marges de commercialisation.

Les travaux requis par ce mandat devront être réalisés dans un souci d'efficacité et aux meilleurs coûts possibles, en utilisant, notamment, les données dont la Régie dispose déjà.

L'avis de la Régie de l'énergie devra m'être transmis au plus tard le 13 novembre 2015.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pierre Arcand', with a stylized flourish at the end.

PIERRE ARCAND

c. c. M. Luc Fortin, député de Sherbrooke